

S.E. Mons. Laffitte su la Lettre du Pape aux Familles

Dans un texte très bref, le Saint-Père s'adresse aux familles pour les sensibiliser sur le synode extraordinaire qui aura lieu en octobre prochain. Cet évènement qui pourrait être perçu comme réservé à des spécialistes, des évêques, des théologiens, implique en réalité la totalité du peuple de Dieu ; tous les fidèles laïcs sont appelés par le Pape à y participer de deux manières : par la prière, sans laquelle aucune action dans l'Eglise ne peut être féconde ; par des suggestions concrètes destinées à aider à la préparation du Synode. Ces propositions prennent aujourd'hui la forme des réponses données au questionnaire sur la famille, adressé à toutes les églises locales dans le monde. Concrètement, des réponses sont acheminées vers les conférences épiscopales qui les envoient ensuite au Secrétariat du Synode. Nous avons là un contact direct entre tout baptisé qui le désire et le matériel sur lequel travailleront les Pères synodaux.

La participation par la prière à l'Esprit Saint n'est pas moins importante. Elle consiste à demander à Dieu de guider, d'inspirer et de soutenir le travail de l'assemblée synodale. La prière est première : elle irrigue l'ensemble des activités apostoliques de l'Eglise. Ainsi, dans sa lettre, le Pape François montre à tous les chrétiens ce que doit être une participation équilibrée à la vie de l'Eglise : à la fois une supplication à Dieu, et un engagement aux activités ecclésiales. La scène de la Présentation de Jésus au temple exprime le respect de Marie et Joseph envers les prescriptions de la Loi ; en même temps, rappelle le Saint-Père, ils portent l'Enfant au temple pour l'offrir au Seigneur. Cet acte « familial » de Joseph et Marie a permis que les premiers témoins, Siméon et Anne, mus justement par l'Esprit Saint, soient témoins du Salut qui commence à se réaliser.

✠ Jean Laffitte